

25 mar 2010 -18:22

Appartient à Conseil des ministres du 25 mars 2010

Palais de justice de Bruxelles

Etat d'avancement des différentes phases de sécurisation du palais de justice de Bruxelles

Etat d'avancement des différentes phases de sécurisation du palais de justice de Bruxelles

Sur proposition de MM. Didier Reynders, ministre des Finances, et Stefaan De Clerck, ministre de la Justice, le Conseil des ministres a pris acte de l'état d'avancement concernant l'exécution des phases 1 et 2 pour un hébergement futur et mieux sécurisé des services judiciaires au palais de justice de Bruxelles.

Le Conseil a confié la mission aux deux ministres d'examiner quels services judiciaires peuvent être retirés du palais de justice et être hébergés à proximité du site Poelaert et à quelles conditions. Un masterplan global des services judiciaires sur le site Poelaert sera soumis à un prochain Conseil des ministres.

Dans le cadre de la future présidence belge du Conseil de l'Union européenne, le Conseil des ministres a également décidé de lancer un concours international d'idées afin d'examiner les futures fonctions possibles du palais de justice de Bruxelles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>